

CANDIDATURE BEF / BMF 2021-2022

LIGUE DE FOOTBALL DES PAYS DE LA LOIRE
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 52440074044
Siret n°78601603000029 - Code NAF : 9319Z

Pour la saison 2021 – 2022, l'Institut Régional de Formation du Football (IR2F) de la Ligue de Football des Pays de la Loire organise les formations du Brevet d'Entraîneur de Football (BEF) et du Brevet de Moniteur de Football (BMF), titres à finalités professionnelles de niveau 5 et 4.

INFORMATION SUR L'INSCRIPTION ET LES DATES DES TESTS DE SELECTION POUR L'ENTREE EN FORMATION

INSCRIPTION :

Nouveauté cette saison, les inscriptions aux formations professionnelles BEF et BMF 2021-2022 sont dématérialisées : <https://app.lfpl.fr/ir2f/connexion.php>

Découvrez le tutoriel d'explication sur la page Youtube de la Ligue de Football des Pays de la Loire

Inscriptions ouvertes jusqu'au 30 Avril 2021 sur le site internet de la ligue.

DIFFERENTS PARCOURS DE FORMATION PROPOSES :

Parcours	Modalités
BEF CONTINU	sur 6 semaines de formation (218 h)
BEF APPRENTISSAGE	6 semaines de formation + modules complémentaires (400 h)
BMF CONTINU	sur 6 semaines de formation (179 h)
BMF DISCONTINU	pour les titulaires de CFF / parcours individualisé
BMF APPRENTISSAGE ST SEBASTIEN SUR LOIRE	lundi et mardi + 3 semaines de 4 jours (400 h)
BMF APPRENTISSAGE SABLE SUR SARTHE	lundi et mardi + 3 semaines de 4 jours (400 h)

PRE-REQUIS :

Pour rappel, le candidat au BEF doit :

- être âgé de 18 ans révolus,
- être licencié à la Fédération Française de Football,
- **être titulaire du P.S.C. 1 ou de l'A.F.P.S.**
- avoir une équipe en charge de niveau régional (U15 à seniors)
- être titulaire du B.M.F.,
- ou, être enseignant à l'Education Nationale (titulaire du CAPE ou CAPES ou du CAPEPS) et justifier de 5 années d'enseignement dans un établissement de l'Education Nationale

- ou, être ou avoir été sportif de haut niveau de football inscrit sur la liste ministérielle mentionnée à l'article L. 221-2 du code du sport,
- ou, avoir participé à 100 matchs en tant que joueur(se) dans les championnats des compétitions fédérales suivantes : Ligue 1 – Ligue 2 – National 1 – National 2 – National 3 – D1 Futsal – D1 Féminine – D2 Féminine,
- ou, être titulaire du Brevet d'Etat d'Educateur Sportif du premier degré option football,
- ou, être titulaire du Brevet Professionnel de la Jeunesse et des Sports, mention « football »,
- ou, être titulaire d'au moins une U.C. du B.E.F. obtenue dans le cadre d'une demande de Validation des Acquis de l'expérience.

Pour rappel, le candidat au BMF doit :

- être âgé de 16 ans révolus (pour l'apprentissage être âgé de 16 ans révolus jusqu'à 29 ans révolus)
- être licencié à la Fédération Française de Football,
- **être titulaire du P.S.C. 1 ou de l'A.F.P.S.**
- avoir une équipe en charge (minimum U11) jeunes ou seniors

COMMENT FINANCER VOTRE FORMATION

Plusieurs modalités de financement existent (voir notre [Guide du financement](#)) :

- Le financement personnel, qui engage le stagiaire à régler de lui-même la formation ;
- Le financement par le Compte Personnel de Formation (*demande à réaliser après les tests de sélection*)
- Le financement par Pôle Emploi (*démarches à engager auprès de son conseiller*)
- Une prise en charge du club ;
- Le financement via l'OPCO AFDAS (*démarches à engager avant la formation*)
- Une aide fédérale via le FAFA Formation (*dossier transmis en début de formation*)

Vous retrouverez également toutes les informations pratiques (référentiel, CGV, calendrier, tarifs) sur notre site internet ainsi que dans notre Guide de la Formation

TESTS DE SELECTION

BMF : 3 dates – 2 lieux
17 et 18/05/2021 à Saint Sébastien sur Loire
17/05/2021 à Sablé sur Sarthe

BEF : 25/05/2021 à Saint Sébastien sur Loire

CLOTURE DES INSCRIPTIONS LE 30 AVRIL 2021